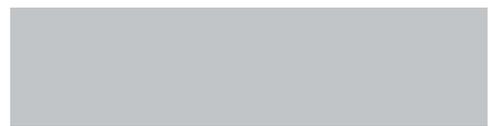
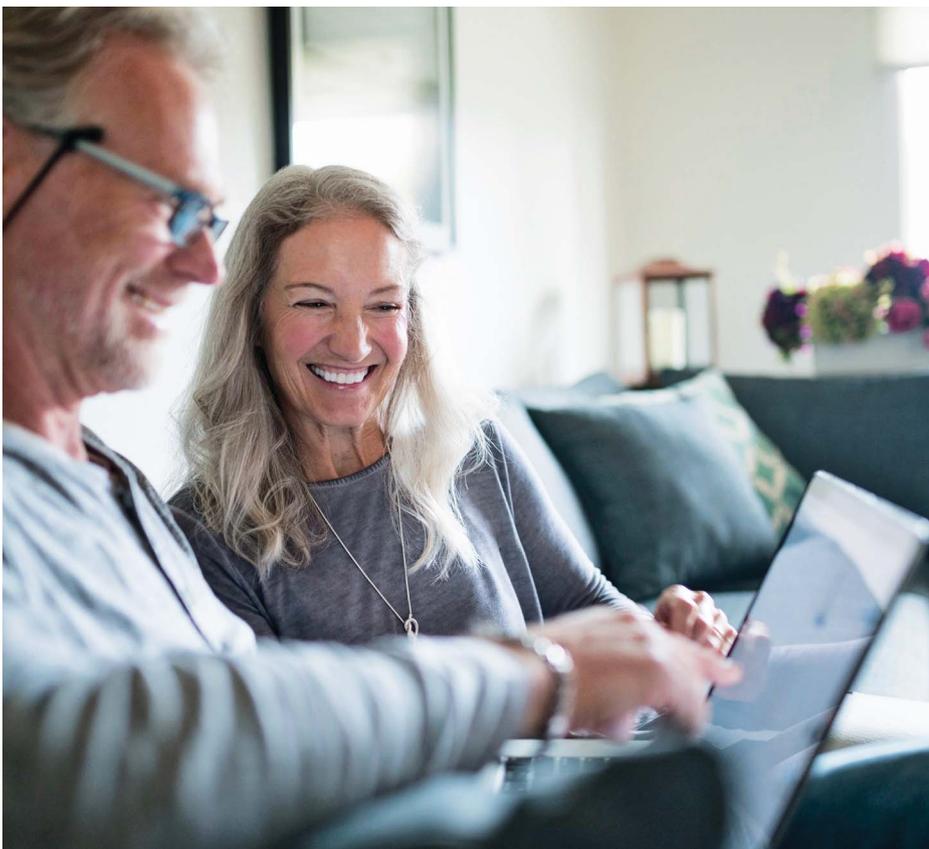




**Déclaration de performance
extra-financière**
2018



L'ENGAGEMENT MUTUEL



Première déclaration de performance extra-financière

Covéa, groupe d'assurance mutualiste,

a pris volontairement l'initiative d'établir et de publier une déclaration de performance extra-financière (DPEF) à l'échelle du Groupe, périmètre France (hors APGIS et SMI).

6 principaux risques sociaux et environnementaux

ont été identifiés à partir de ses activités.

La DPEF a pour objectif de décrire ces risques ainsi que les enjeux, politiques et actions mis en place pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Inscrit dans une démarche de progrès,

Covéa publie, le cas échéant, les indicateurs traduisant une première évaluation de sa performance extra-financière.

C'est le Comité RSE du Groupe,

émanation du Comité Exécutif, qui assure la gouvernance de la politique RSE (Responsabilité sociétale d'entreprise).

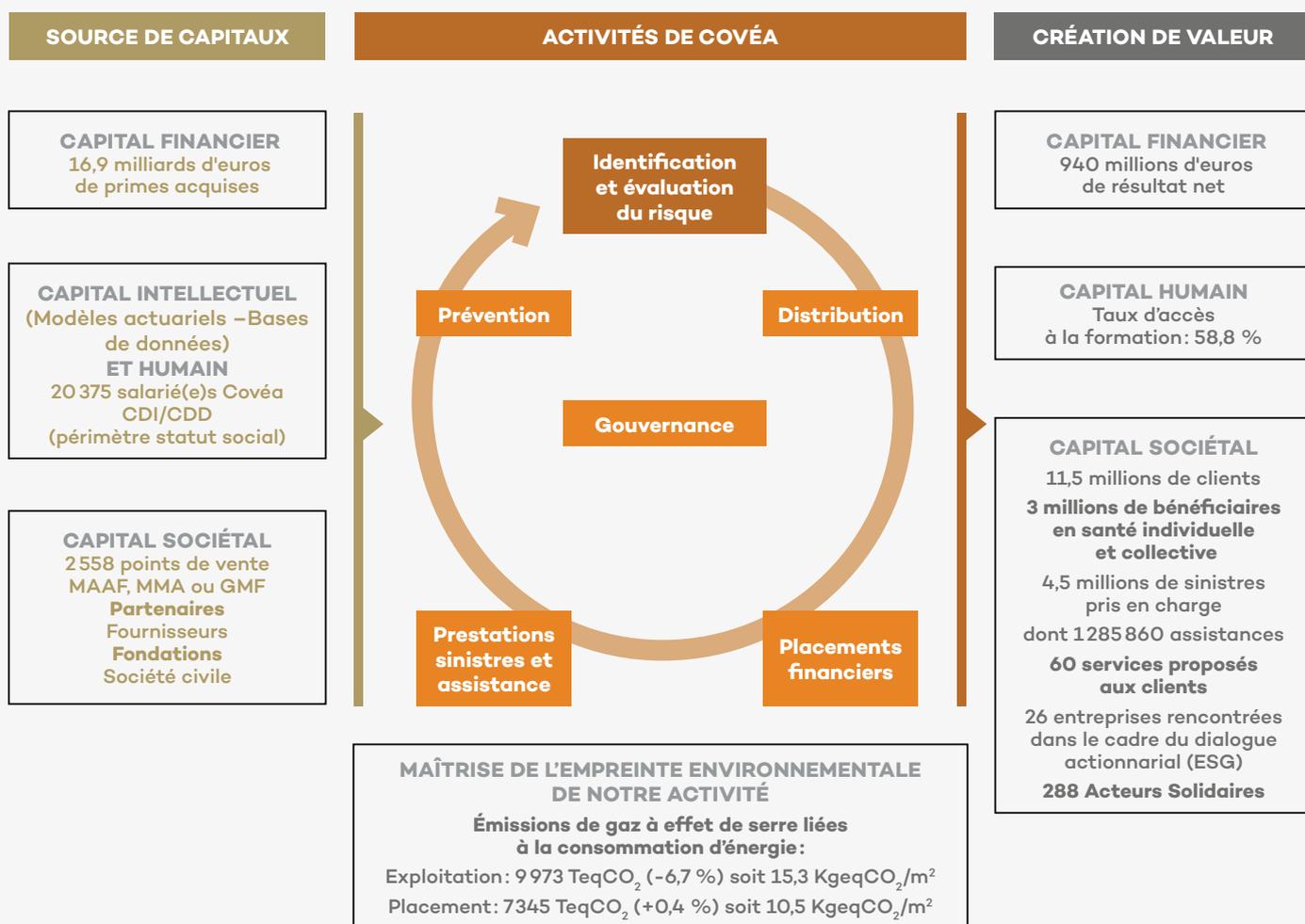
Le pôle RSE anime ce Comité,

3 fois par an, et rend compte de l'appropriation des enjeux de la politique par les différents acteurs internes et externes.

Pour cela, il s'appuie sur 2 réseaux créés en 2018 : un réseau de relais géographiques et un réseau de correspondants métier. Leur mission est de relayer et de décliner la politique et les actions sur les différents sites de Covéa et dans les différentes directions métiers.

Activités de Covéa

Covéa est un groupe d'assurance mutualiste qui s'appuie principalement sur ses 3 marques (MAAF, MMA et GMF) pour proposer des produits d'assurance sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises. Il intervient dans le domaine des assurances de biens et de responsabilité, de santé et prévoyance, d'épargne et de retraite. Le Groupe gère également une activité d'assistance, de gestion d'actifs, de réassurance, de protection juridique et d'assurances affinitaires.



6 principaux risques sociaux et environnementaux de Covéa identifiés en 2018

→ Risque de dégradation du climat social

La dégradation du climat social peut avoir plusieurs causes: l'absence ou les mauvaises conditions d'exercice du dialogue social, la non-prise en compte de la santé des collaborateurs et de leur qualité de vie au travail, l'absence de mesures pour garantir l'employabilité et la non prise en compte de la diversité. La dégradation du climat social peut conduire à une baisse de la motivation et de la productivité, à des difficultés à retenir les talents et à recruter, à une baisse de la performance et à une dévaluation de l'image du Groupe.

→ Risque cyber

Le risque cyber consiste à être exposé à une atteinte d'origine immatérielle à la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité ou la traçabilité du système d'information. L'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) permet de protéger la vie privée de nos clients en assurant une sécurité et une confidentialité concernant les données personnelles confiées.

→ Risque de réputation

L'éthique des affaires et la gouvernance responsable sont des enjeux RSE clés pour Covéa. La lutte contre le risque de corruption et les risques sociaux et environnementaux liés au recours aux sous-traitants et fournisseurs correspond à des obligations réglementaires. Leur non-respect est sanctionné, soit par une amende, soit par une contrainte administrative qui entacherait la réputation de Covéa à l'égard des parties prenantes internes et externes. La réputation du Groupe passe également par sa responsabilité vis-à-vis de son impact sur les territoires.

→ Risque technique et commercial

Plusieurs facteurs pourraient entraîner une baisse de l'attractivité du Groupe: des offres et services inadaptés aux besoins des clients, la mauvaise compréhension des contrats et des garanties ou le défaut dans l'exercice du devoir de conseil, tout au long de la relation (souscription, prévention, sinistre).

→ Risque ESG* lié aux investissements

Une maîtrise insuffisante des impacts ESG engendre des risques pour Covéa et ses parties prenantes: risques de réputation, financier ou réglementaire. La performance des investisseurs peut s'en trouver affectée. La « soft law » (juridicité discutée) et les réglementations se renforcent, appelant les investisseurs à accroître leur transparence sur la prise en compte de l'ESG dans leurs processus d'investissement.

*environnemental, social et de gouvernance

→ Risque environnemental

L'activité d'assurance a un impact direct limité sur l'environnement. Il concerne principalement le fonctionnement interne, l'activité de gestionnaire de patrimoine immobilier et la politique d'investissement. Il se mesure à travers le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Les principaux postes d'émission sont liés à la détention et l'utilisation des immeubles et des matériels nécessaires à l'exercice de l'activité et aux déplacements des salariés pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour assurer leur mission.

Afin d'atténuer ou faire disparaître ces risques, Covéa a défini des politiques autour de plusieurs enjeux et mis en place des actions pour chacun de ces risques.

Risque de dégradation du climat social

4 ENJEUX

→ Contribuer au développement durable du capital humain et à la gestion des talents

C'est grâce aux femmes et aux hommes du Groupe que Covéa fera la différence pour relever le défi du développement de son activité. La formation, tout au long de la vie professionnelle, et la gestion des compétences et des carrières deviennent les leviers essentiels dans sa stratégie de compétitivité. C'est pourquoi Covéa s'engage, à travers son accord GPEC (Gestion des parcours des emplois et des compétences) à concourir au maintien et au développement des compétences des salariés dans le respect de leurs perspectives professionnelles et à faciliter la mobilité.

ACTIONS 2018

- Développement de la formation des collaborateurs: fondamentaux techniques, intégration des nouveaux arrivants, professionnalisation des managers...
- Démarche de co-développement (coaching entre pairs) élargie à l'ensemble des cadres pour travailler autrement.

58,8 %

taux d'accès à la formation

67 %

des postes sont pourvus en interne par des collaborateurs en projet de mobilité

→ Assurer la santé et la qualité de vie au travail des salariés

La politique de prévention des risques professionnels de Covéa s'articule autour du pôle « risques physiques » et du pôle « risques psychosociaux » (RPS). Une méthode d'évaluation des risques physiques a été définie afin d'organiser des actions d'amélioration continue. Quant aux RPS, l'objectif est de contribuer à l'évolution des comportements. Par ailleurs, le Groupe s'est engagé auprès du ministère de l'Intérieur sur les risques routiers.

ACTIONS 2018

- Mise en place d'une charte de déplacement professionnel et de dispositifs de communication à distance.
- Sensibilisation au travail sur écran et à la sédentarité.
- Formation des managers aux risques psychosociaux et analyse des impacts psychosociaux lors de projets entraînant des changements importants.
- Dispositif de formation et de communication sur la gestion des incivilités et mise en place d'un accompagnement des collaborateurs en ayant été victime.
- Mise en place d'un dispositif de formation à la sécurité incendie pour les collaborateurs et professionnalisation des responsables sécurité (diplôme SSIAP3)

703

personnes ont suivi la formation sécurité - sauveteur secouriste du travail maintien des acquis



+ de 28 000

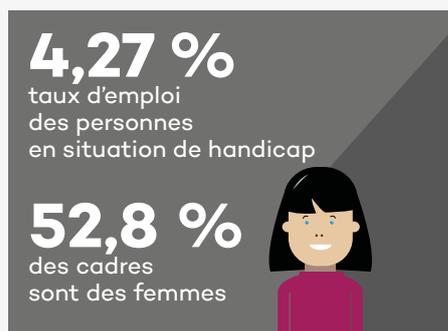
réunions organisées en visioconférence

→ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

La politique diversité a pour fondement l'égalité des chances et l'égalité de traitement dans l'accès à l'emploi, les parcours professionnels et, au quotidien, dans l'environnement au travail.

Vis-à-vis des parties prenantes externes, Covéa s'engage à travers les partenariats et actions de mécénat.

En interne, il prévoit des actions pour lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Les premiers accords handicap et égalité femmes/hommes ont été signés au niveau Groupe.



ACTIONS 2018

- E-learning à destination de tous les collaborateurs pour lutter contre les discriminations.
- Accompagnement et recrutement de personnes en situation de handicap (aménagement de poste, tutorat, formation, transport, contrats de professionnalisation...).
- Création d'un réseau de collaborateurs en région en soutien de la mission handicap.
- Formation des managers de collaborateurs en situation de handicap.
- Dans le cadre d'un réseau de femmes (Cov&elles), mise en place d'un dispositif d'accompagnement des femmes dans leur projet professionnel (formation et mentoring).

ZOOM

PARTENARIATS ET MÉCÉNATS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

Nos Quartiers ont des Talents

Covéa est partenaire de l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT) depuis 2015. Avec elle, le Groupe s'engage en faveur de l'égalité des chances par la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (Bac+3 minimum) issus des quartiers ou de milieux défavorisés. En 2018, 36 jeunes ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi par des salariés de Covéa et 24 d'entre eux ont trouvé un poste à l'issue du parrainage.

La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)

Covéa et MMA sont engagés depuis plusieurs années dans la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), réseau national d'entreprises qui s'engagent à mener au plan local des actions pour lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. Une charte Entreprises et Quartiers a été signée avec la préfecture de la Sarthe et des entreprises locales.

Les fondations MAAF et MMA en faveur du handicap

Depuis de nombreuses années, la Fondation MMA Solidarité et la Fondation MAAF ont pour objet d'accompagner et de financer des projets innovants pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Mécénat Parcs Nationaux de France (PNF)

GMF et le réseau des PNF, rattachés à l'Agence française pour la biodiversité, sont unis sur le thème de « La nature en partage » (partenariat renouvelé pour 3 ans). L'ambition est de faciliter l'accès aux territoires des parcs nationaux au plus grand nombre, et en particulier aux personnes en situation de handicap. Ce mécénat permet également de soutenir des opérations de préservation et de restauration de la biodiversité mais aussi de mettre en place des actions de prévention dans les parcs nationaux.

→ Maintenir la qualité du dialogue social

Covéa maintient un dialogue social de qualité à travers les rencontres régulières avec les représentants du personnel.

ACTIONS 2018

- Préparation des élections professionnelles de l'UES Covéa.
- Mise en place de l'accord collectif en faveur de l'emploi des salariés en situation de handicap.
- Signature d'accords sur les conditions d'exercice du dialogue social et son organisation, l'égalité professionnelle femmes/hommes, le télétravail et le droit à la déconnexion, la représentation du personnel.



Risque cyber

2 ENJEUX

→ Garantir la protection des données personnelles et le respect de la vie privée

Mobilisé sur le risque lié à la protection des données personnelles des clients et des salariés, Covéa participe aux réflexions avec la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) sur l'application du RGPD (Règlement général sur la protection des données) au sein de la profession. En interne, Covéa a mis en place une organisation de contrôle de l'application du RGPD intégrant toutes les fonctions concernées.



ACTIONS 2018

- Réalisation d'un diagnostic et d'une étude d'impact.
- Nomination d'un data protection officer.
- Information des clients.
- Mise à jour des documents contractuels et commerciaux ainsi que des sites Internet.

→ Protéger les systèmes d'information des cyber-attaques

Covéa a mis en place une politique de prévention et de sensibilisation avec une équipe dédiée Risques et Sécurité.

ACTIONS 2018

- Déclinaison du programme de sensibilisation « Cybersafe » à destination des collaborateurs qui comprend:
 - une information et une communication auprès des salariés à l'aide d'un *serious game*, d'une vidéo,
- de kits de sensibilisation aux cyber-menaces et à la cyber malveillance.
- mise en place d'un parcours de formation « Mes premiers pas dans la sécurité informatique ».

18 %

des collaborateurs du Groupe ont initié un parcours de formation



Risque de réputation

2 ENJEUX

→ Promouvoir la RSE dans la gouvernance et la pratique des affaires

Covéa a mis en place une politique RSE dont l'ambition, « Agir et inviter à agir », se traduit par un engagement mutuel à l'égard des clients, des collaborateurs et de la société civile. Trois axes regroupent 13 enjeux prioritaires, dont le premier est la gouvernance responsable qui se décline au travers de la charte éthique du Groupe, du dispositif de lutte anti-corruption et de la politique Achats. Parallèlement, la RSE se dote d'une gouvernance avec un comité RSE permettant le déploiement de cette politique au sein de Covéa, auprès de l'ensemble des collaborateurs.



ACTIONS 2018

- Diffusion et sensibilisation à la politique RSE au sein du Groupe pendant la semaine européenne du développement durable
- Mise en place de 2 réseaux RSE pour relayer la politique auprès de tous les collaborateurs.
- Renforcement de la partie RSE dans la politique Achats.
- Suivi du programme anti-corruption: dispositif d'alerte professionnelle sur les manquements, guide pratique, formation sur la corruption et dispositif de contrôle interne.

ZOOM

DES ACHATS RESPONSABLES

La politique Achats contribue à la vigilance de Covéa, quant au respect des droits humains et des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes ainsi que de l'environnement.

Le Groupe cherche à avoir des impacts positifs à travers ses achats. Cela se traduit, chaque fois que cela est possible et pertinent, par:

- l'implication d'au moins une entreprise du secteur adapté dans les appels d'offres de services,

- l'inclusion de clauses d'insertion sociales dans les contrats,
- la consultation d'entreprises situées à moins de 100 km du produit/service, lorsque leur offre peut répondre à leur spécification,
- la consultation de PME, quand cela peut répondre aux spécifications, pour soutenir le tissu économique.

Par ailleurs, Covéa publie son 1^{er} plan de vigilance (périmètre France, hors APGIS et SMI).

→ Participer à l'évolution socio-économique des territoires

Covéa participe à l'évolution socio-économique des territoires du fait de son importance et de son implantation. Il assure la proximité auprès de ses clients grâce au maillage territorial de ses marques. Il agit sur les différents bassins d'emploi de ses principaux sites, soutient les entreprises locales par le biais de fondations et d'incubateurs et noue des partenariats avec des associations locales.

ACTIONS 2018

- Partenariats régionaux avec Niort Tech et Le Mans Tech, accélérateurs de start-up dans l'AssurTech.
- Organisation de journées solidaires : des collaborateurs consacrent une journée de congés pour participer à un projet solidaire dans le cadre d'associations locales telles que les centres Emmaüs, les centres d'accueil de soutien auprès des jeunes des écoles de la 2^e chance...
- Mise en place de prix récompensant des initiatives locales sur des critères RSE (Grand Prix des Bonnes nouvelles des territoires avec la Fondation des entrepreneurs du futur - MMA - , Prix territoriaux avec *La Gazette des communes* - GMF -).

2558

points de vente en France pour les 3 marques



86 %

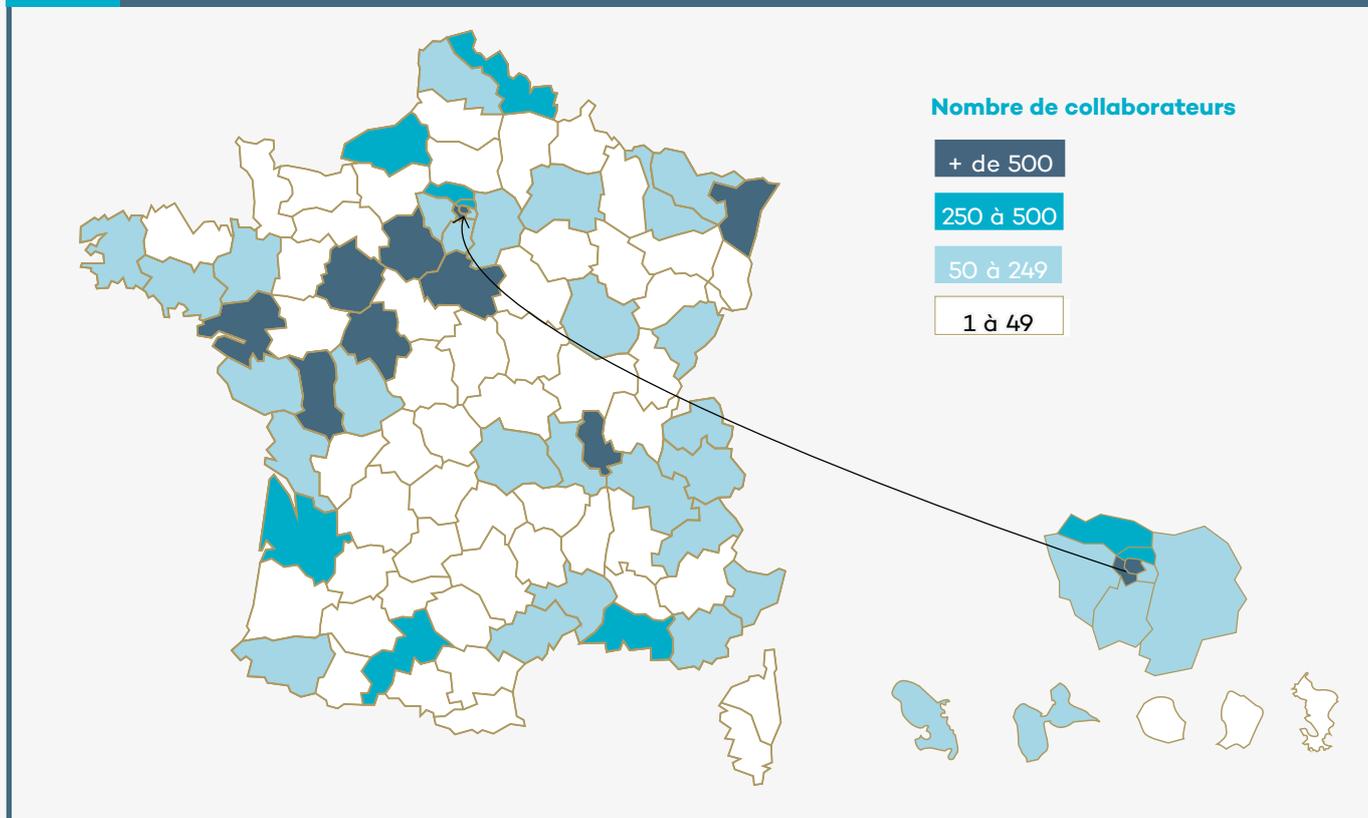
taux de remplissage des journées solidaires

14

initiatives locales récompensées par le Grand Prix des Bonnes nouvelles des territoires dont, par exemple, celle de l'entreprise SAS *De Nous à Vous* pour redynamiser la filière du lait qui remporte le Grand Prix des Entreprises marchandes.

ZOOM

NOTRE IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE EN FRANCE



Risque technique et commercial

3 ENJEUX

→ Créer une expérience client qui prévient et accompagne autant qu'elle assure

C'est un enjeu prioritaire de la politique RSE de Covéa. La Stratégie 2019-2021 prévoit un programme de refonte des parcours clients pour optimiser l'expérience client tout au long de sa relation avec le Groupe. Covéa s'engage à accompagner ses clients pour devenir un partenaire du quotidien.

ACTIONS 2018

- Mise à disposition de nouveaux services dans la plateforme accessible via l'espace personnel des clients qui propose un accompagnement dans des domaines tels que la mobilité, le foyer, les loisirs, les vacances, les projets financiers, la santé ou les démarches juridiques:
 - Accompagnement des enfants de sociétaires et clients dans l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) avec l'application Coach AAC.
 - Réductions tarifaires sur le contrôle technique permettant de limiter, entre autres, le risque de pollution du véhicule.
 - Téléassistance pour les personnes âgées.
 - Accès à des tarifs négociés sur les prothèses auditives.
 - La plateforme Santéclair s'est enrichie de nouveaux services: coaching sommeil, coaching nutrition, service de téléconsultation en partenariat avec *MesDocteurs*.

97800

connexions à la plateforme de services par 87000 clients entre mai et décembre 2018



Les notes de satisfaction globale de chacune des marques de Covéa restent stables autour de

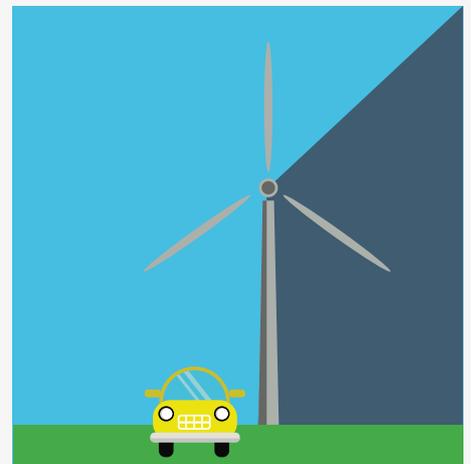
8/10

→ Développer des offres et services répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux

Covéa intègre les enjeux sociétaux et environnementaux dans les offres d'assurance des marques pour répondre aux nouveaux besoins des clients

ACTIONS 2018

- Pour les produits Auto, des réductions sont appliquées en fonction du nombre de kilomètres parcourus, pour les usagers des transports en commun et pour les possesseurs de véhicules les plus respectueux des normes environnementales. Des offres liées aux nouveaux usages (covoiturage, location entre particuliers...) sont également proposées.
- Pour les produits habitation, développement de garanties pour les installations d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire, géothermique, éolienne...) et réductions tarifaires pour les logements en fonction du diagnostic de performance énergétique.
- Pour les produits Garantie d'accident de la vie, mise en place des garanties de la garde partagée et de la garde des petits-enfants par les grands-parents et développement de services d'aide aux aidants.
- Dans les contrats BTP, pro et flottes, prise en compte du prêt de matériel et de locaux entre professionnels.



→ Partager notre science du risque pour sensibiliser et engager à la prévention

Le dernier enjeu de la politique RSE implique le partage de la science du risque pour enrichir les actions de prévention auprès des clients.

ACTIONS 2018

- « Chat bot alertes météo », service qui envoie des messages de prévention via Twitter et permet la prédéclaration de sinistre.
- Développement d'un outil Covisiomap d'analyse des risques et de diagnostic de prévention destinés aux risques professionnels.
- Lancement par MMA d'une offre de prévention du risque cyber.
- Participation à des programmes de recherche en s'associant à la Chaire Prévent'Horizon pour préparer la prévention de demain et à la Chaire « BiomecAM Innovation et Handicap » qui travaille sur les pathologies ostéo-articulaires, deuxième plus grande cause de handicap.
- Actions de prévention routière: site zero- Poursuite des travaux de modélisation des risques climatiques à travers l'outil Coventéo (grêles, sécheresses, orages et séismes) afin de mieux comprendre et mesurer leur impact sur les portefeuilles en assurance et assistance. De ces connaissances des risques, des applications ont été développées, notamment en matière de prévention et de sensibilisation.

1497000

alertes météo adressées en 2018 aux clients de MAAF et MMA



900

audits de prévention et suivis de projets de protection réalisés auprès des clients pros et entreprises (risques incendie, malveillance, dommages...)

Risque **ESG** lié à nos investissements

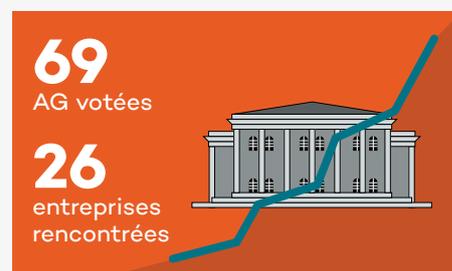
2 ENJEUX

Covéa affirme son choix d'une pratique des affaires en phase avec ses valeurs mutualistes et respectueuses des grands enjeux environnementaux et sociétaux. Avec Covéa Finance et Covéa Immobilier, qui gèrent le patrimoine mobilier et immobilier du Groupe, Covéa a décidé de saisir l'opportunité de valoriser et de développer ses pratiques ESG (environnementales, sociétales et de gouvernance) dans une démarche de progrès qui s'inscrit dans la durée. Covéa présente pour la troisième année consécutive son rapport ESG (disponible sur covea.eu), qui décrit sa démarche de transparence dans la gestion de ses actifs mobiliers et immobiliers et la mesure de leur empreinte carbone.

→ Intégrer les critères ESG à la stratégie d'investissements mobiliers

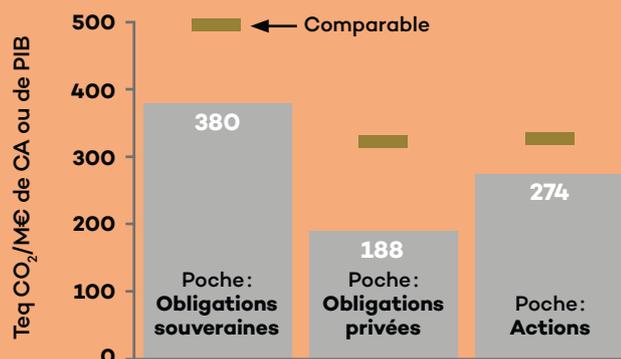
La démarche ESG de Covéa Finance est encadrée par:

- sa politique ESG.
- la politique de vote aux AG des émetteurs de titres.
- la politique d'exclusion, notamment de tout investissement direct en actions ou en obligations dans les entreprises impliquées dans les armes controversées, les entreprises productrices de tabac ainsi que celles qui réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires dans le secteur des jeux d'argent et de paris.
- la politique d'engagement qui fait du dialogue direct avec les entreprises un axe primordial de promotion des meilleures pratiques de gouvernance et de pratiques responsables.



ACTIONS 2018

- Dialogue actionnarial (dialogue direct avec les entreprises) afin de promouvoir les meilleures pratiques au sein des entreprises dans lesquelles Covéa Finance possède des participations.
- Calcul de l'intensité carbone des portefeuilles (du chiffre d'affaires ou PIB) comme indicateur climat et la trajectoire 2 °C.



Données/indicateurs de performance

L'indicateur intensité carbone calculé sur le portefeuille d'actions et d'obligations de Covéa Finance

Nous pouvons lire par exemple que la poche « obligations privées » des portefeuilles Covéa Finance génère une intensité carbone de 188 tonnes équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires.

Le comparable est un indicateur comparable boursier du marché.

→ Investir dans des placements immobiliers responsables

La charte Développement durable de Covéa Immobilier décrit ses engagements :

- Dessiner les espaces de travail de demain, pour garantir un confort de vie au travail, développer l'efficacité productive, valoriser notre patrimoine et proposer des immeubles innovants.
- Protéger la planète en construisant et en rénovant des bâtiments par le prisme environnemental (efficacité énergétique, émission de CO₂, gestion des ressources et recyclage des déchets).
- Promouvoir auprès des collaborateurs un modèle de gestion des ressources vertueux.
- Impliquer les clients en inscrivant des clauses environnementales dans nos baux.
- Sélectionner des actifs qui génèrent de la valeur pour Covéa comme pour ses futurs locataires en tenant compte de leurs qualités intrinsèques et du potentiel environnemental, sanitaire et social (localisation, accessibilité, intégration aux territoires, présence d'amiante, de plomb, risque d'inondation...).
- Concevoir en pensant les performances futures de l'immeuble, en déterminant les moyens à mettre en œuvre pour limiter les impacts environnementaux et en créant de la valeur pour les occupants.



ACTIONS 2018

- Réduction de 40 % de la consommation énergétique des immeubles restructurés et labellisés.
- Audit des 10 immeubles les plus énergivores avec plan d'actions travaux.
- 1 immeuble de placement certifié BREEAM Good et 1 immeuble d'exploitation certifié BREEAM Very Good.
- Réemploi et traitement des matériaux.

Risque **environnemental** lié à notre activité

2 ENJEUX

→ **Maîtriser l'empreinte environnementale de notre fonctionnement**

La charte Développement durable de Covéa Immobilier décrit la politique, les objectifs et les actions mises en place pour réduire l'impact environnemental du parc immobilier d'exploitation.

Celui-ci est mesuré grâce au bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Les principaux postes d'émissions sont liés à la détention et l'utilisation des immeubles et matériels nécessaires à l'exercice de notre activité, ainsi qu'aux déplacements des salariés pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour assurer leur mission.

ACTIONS 2018

- Certification d'un bâtiment à Chartres en BREEAM In Use Good et à Strasbourg en BREEAM In Use Very Good.

15,3

Émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie en Kgeq CO₂/m²* en 2018, soit 9 973 Teq CO₂**

*Kilogramme équivalent CO₂**Tonne équivalent CO₂

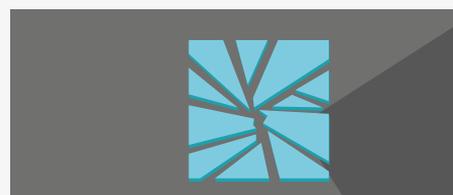


→ **Maîtriser l'empreinte environnementale lors de la conception des offres et la réparation des sinistres**

Au regard de l'activité d'assurance, Covéa veille à réduire l'impact environnemental de l'activité de Covéa dans les techniques de réparation des sinistres.

ACTIONS 2018

- Pour les sinistres habitation, constitution d'un réseau d'experts construction spécialisés en développement durable.
- Suivi des certifications obtenues en matière de gestion propre des polluants par les partenaires auto.
- Détention de 90 % de CESVI France, favorisant ainsi l'évolution des techniques de réparations automobiles. CESVI France aide à anticiper l'évolution de la fréquence des sinistres et est acteur dans la préconisation « réparer plutôt que remplacer ».
- Avec l'accord du client, utilisation d'une pièce de réemploi plutôt qu'une pièce neuve, si son véhicule a cinq ans et plus.
- Mise en place des plateformes de débosselage mobiles, installées au plus près des clients impactés, pour réparer les véhicules endommagés par la grêle.
- Mise à disposition du *selfcare*: en cas de petit sinistre automobile, l'assuré prend lui-même les photos normées de son dommage qu'il transmet au réparateur agréé pour expertise.





SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE

régie par le Code des assurances

RCS Paris 450527916

86-90, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

www.covea.eu

@groupecovea sur    